

Accompagner la reprise d'un point de vue éducatif et pédagogique

Document des IA-IPR

A destination des équipes pédagogiques du second degré

La situation inédite que nous vivons depuis le 14 Mars a bouleversé de façon rapide l'enseignement et placé chaque enseignant face à un défi majeur : celui de permettre à tous les élèves de poursuivre ses apprentissages en dépit des nombreuses difficultés rencontrées.

Après une longue période d'enseignement à distance pendant laquelle la continuité pédagogique a été installée de façon remarquable, le retour à l'école conduit l'ensemble de la communauté éducative à interroger à nouveau les pratiques pédagogiques à mettre en place.

Cette rentrée n'est pas une reprise « ordinaire ». Progressive, elle doit être rassurante pour tous les élèves.

Aussi court sera ce nouveau temps d'école, nous nous devons de le réussir.

Afin d'accompagner les équipes éducatives dans leur réflexion, le collège des IA-IPR vous propose quelques pistes de réflexion sur des points d'attention soulevés par cette reprise, référés aux éléments de cadrage nationaux.

1 - MAINTENIR, RE-CREER DU LIEN (École-Élève-Famille)

2 - ÊTRE À L'ÉCOUTE ET MOBILISER LES ÉLÈVES

3 - TROUVER DE NOUVEAUX REPÈRES SPATIO-TEMPORELS

4 - RECRÉER LE LIEN SOCIAL ET CONTRIBUER AU TRAVAIL COLLECTIF

5 - VÉRIFIER LES ACQUIS ET POURSUIVRE DES APPRENTISSAGES

6 - FORMULER ET EXPLICITER LES ACQUIS DES ÉLÈVES

(bulletin du 3^{ème} trimestre et livret scolaire)

→ À consulter :

- [circulaire réouverture des établissements - 4 mai 2020](#)
- [Réouverture des écoles et des établissements : comment accompagner au mieux les élèves ?](#)
- les **recommandations pédagogiques** du Conseil scientifique de l'Éducation nationale pour accompagner la réouverture des écoles.

1. MAINTENIR, RE-CRÉER DU LIEN (École-Élève-Famille)

« La période de reprise est essentielle pour renforcer la relation avec les élèves comme avec leur famille, notamment pour ceux qui se sont éloignés de l'École pendant la période de confinement ». (cf circulaire réouverture des établissements - 4 mai 2020)

- **Créer un cadre sécurisant, rassurant :**

Des liens se sont distendus, d'autres se sont créés, une pédagogie nouvelle s'est mise en place. Une **nouvelle relation à l'élève** est à construire.

- **Prendre en compte ce qui a pu être repéré pendant la période de confinement** (besoins, compétences, fragilités) facilitera la reprise et conditionne sa réussite.

- **Maintenir un lien particulier avec les familles :**

Un courrier peut être envisagé pour expliquer la reprise et ses modalités, préciser les objectifs à venir, afin de rassurer les élèves qui reviennent mais aussi qui restent à distance.

2. ÊTRE A L'ÉCOUTE ET MOBILISER LES ÉLÈVES

Le retour des élèves en classe est un moment privilégié pour les écouter et faire un bilan de la situation de chaque élève pour mieux définir le parcours de chacun ». (cf circulaire réouverture des établissements - 4 mai 2020)

- **Avoir une attention particulière à chacun :**

- être en vigilance particulière pour repérer, d'une manière ou d'une autre, les élèves en difficulté ou en souffrance ;
- être attentif à leur évolution, attitude, comportement (signaux faibles de stress, difficulté de concentration, besoin important de prise de parole, ...)
- croiser les regards au sein de l'équipe pédagogique, travailler en synergie avec les dispositifs relevant de la santé, du soin, dont une éventuelle cellule d'écoute psychologique.

- **Favoriser, faciliter les temps d'échanges :**

- quelques ressources sur lesquels s'appuyer :
 - * fiche Eduscol collège « [Accueillir et dialoguer avec les élèves](#) »
 - * padlet académique du groupe bien-être (<https://padlet.com/olivierlopez/4cuqssrwad4>)

- **Exprimer ses émotions, faire réfléchir a posteriori sur la période de confinement :**

- S'il apparaît important de se méfier des activités, orales ou écrites, centrées uniquement sur l'expression du ressenti des élèves (la verbalisation immédiate, qui peut être source d'angoisse ou de fragilisation pour certains élèves, n'est pas un mode unique après une période de crise), certains contextes disciplinaires ou interdisciplinaires peuvent être des opportunités pour aborder certains sujets : interroger la démarche citoyenne, interroger le rôle et la place des médias et des réseaux sociaux par exemple.... L'organisation de débats est une modalité intéressante.

→ **Quelques pistes et ressources à titre d'exemples :**

• **En Histoire et Géographie et en EMC :**

- le document "[Enseigner la crise](#)" donne des pistes pour revenir sur le COVID avec des possibilités pluridisciplinaires.

• **En Lettres :**

- un [travail d'écriture](#), pensé pour la période du confinement, mais parfaitement adaptable lors de la reprise ;
- un [travail collectif d'écriture de correspondance](#), qui permet d'auto-analyser a posteriori les expériences vécues.

• **En Éducation musicale :**

- de nombreuses compétences (relatives à l'écoute ou au projet musical) notamment du champ 4 pourront être mobilisées, / Les activités autour de « Que chanter aujourd'hui » menés pendant la période de confinement pourront être réinvesties dans cet objectif (cf [padlet](#)) ;
- La mise en musique des [lettres d'Intérieur](#) (déclinable en interdisciplinarité) ou du travail d'écriture effectué en Lettres.

- **Mobiliser - motiver les élèves :**

L'attention aux gestes pédagogiques habituels est à renforcer :

- * valoriser ;
- * fixer des objectifs à court terme et réalisables ;
- * modérer la quantité de travail ;
- * donner du sens aux apprentissages ;
- * susciter l'envie d'apprendre à travers des situations stimulantes, travailler l'appétence scolaire ou le plaisir d'apprendre, de manière directe ou détournée : favoriser la liberté d'expression, la créativité, pédagogie de projet, la pédagogie du détour ...

Remarque : Ces deux premiers temps sont nécessaires avant tout retour aux apprentissages ordinaires : empathie, compétences psychosociales et comportements pro-sociaux sont le cœur du socle (domaine 3).

3. TROUVER DE (NOUVEAUX) REPÈRES SPATIO-TEMPORELS

- **S'approprier /s'adapter à de nouveaux espaces**

L'élève aura à se réinscrire dans une temporalité plus réglée (retrouver une régularité du travail, une nouvelle organisation du temps de travail) qui conduira l'enseignant à :

- devoir accepter les difficultés éventuelles des élèves face à de nouvelles contraintes ;
- introduire plus de micro-temps de décompression ;
- développer la mise en place de rituels (facteurs de cohérence, repères rassurants).

Avant de viser des acquis, il sera important de profiter de la situation exceptionnelle du retour en classe pour mettre en œuvre des modalités de travail ou de vie particulières.

Pour certains élèves, la reprise constitue aussi l'occasion de retrouver le « plaisir de bouger ». L'institution scolaire permettra cette « remise en état physique ».

- **L'organisation de la salle de classe**

Les salles de classes seront organisées pour faire respecter les distances physiques et éviter au maximum les installations de tables en face à face. Malgré ces conditions, les pratiques pédagogiques collaboratives sont encouragées. La disposition du mobilier scolaire est à penser en ce sens dans le respect absolu des consignes sanitaires. Elle sera en effet un levier pour faciliter le retour au collectif, recréer le lien à autrui.

4. RECRÉER LE LIEN SOCIAL ET CONTRIBUER AU TRAVAIL COLLECTIF

- **« Apprendre ensemble »** : après une longue période pendant laquelle le groupe classe a été éclaté et les liens distendus, de nouvelles interactions sont à (re)mettre en place.

La réflexion sur les modalités qui permettront de faire travailler ensemble deux groupes (l'un à distance l'autre en présentiel) de façon synchrone ou asynchrone est primordiale

→ On pourra par exemple :

- * Proposer des projets communs pris en charge conjointement, en autonomie, par les élèves présents et les élèves à la maison ;
- * Concevoir des activités préparées par le groupe des élèves en présentiel et réalisées par les élèves à distance : un énoncé d'exercice, un énoncé de dictée ;
- * Faire réaliser des capsules vidéo par les élèves en présentiel sur une notion ou une méthode afin d'alimenter l'espace numérique à destination de leurs camarades en distanciel.

- **L'aménagement de la salle :**

- Tout en respectant le protocole sanitaire, une réflexion peut être conduite en amont de la reprise sur les dispositions facilitant la cohésion sociale, les interactions ;
- Un équipement permettant d'associer des élèves à distance aux séances pédagogiques en cours est à envisager dans chaque salle de classe.

5. VÉRIFIER LES ACQUIS ET POURSUIVRE DES APPRENTISSAGES

• Prendre le temps du bilan :

« La fin de la première semaine peut être utilement consacrée à un point de situation pour identifier où en est chaque élève dans ses apprentissages et préciser ses besoins » (cf circulaire réouverture des établissements - 4 mai 2020) »

- **Déterminer les acquis visés** à partir des [objectifs pédagogiques prioritaires nationaux](#) (pour le collège)
Établir les compétences à acquérir, plutôt que des listes de notions à travailler, permettra une prise en charge pédagogique plus facile des groupes, qui rassembleront parfois des élèves de différentes classes ;
- Par un **temps de diagnostic** explicite, mettre à jour les gains acquis pendant le confinement, en matière d'autonomie, ce afin de continuer à la faire fructifier dans les stratégies pédagogiques (*) mises en œuvre, sans retour dominant au mode magistral ni à des tests à visée sommative ;
(*) par ex : choix des activités ; trace écrite en autonomie ; apprentissage autonome en classe ; évaluation formatrice ou évaluation par les pairs ou autoévaluation, etc.
- Il pourra notamment être proposé un auto-positionnement à l'élève, tant sur les notions et compétences disciplinaires que sur les compétences psychosociales et transversales ;
- L'enseignant veillera à reconsidérer ses « niveaux d'exigence » relatifs aux activités conduites, objectifs visés.

• Assurer la continuité des apprentissages :

« Les apprentissages déjà réalisés devront au préalable être remobilisés et réactivés afin de vérifier et de consolider les acquis des élèves »

« L'enjeu n'est pas de finir les programmes mais de s'assurer que les élèves maîtrisent les connaissances nécessaires pour poursuivre leur scolarité dans de bonnes conditions. Il s'agit d'éviter que les difficultés non surmontées au cours de cette année si particulière ne s'ancrent durablement ». (cf circulaire réouverture des établissements - 4 mai 2020)

- Quelques points d'attention :

- s'appuyer sur [les attendus de reprise](#) (6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}) et les essentiels disciplinaires pour mettre en perspective ce qui a été construit et ce qui est à approfondir ;
- fixer des objectifs réalistes ;
- réinvestir le travail effectué pendant le confinement : point de départ ;
- apprécier la place que pourra prendre l'écrit ou l'oral. Selon les disciplines, l'un ou l'autre ayant pu être moins développé. En Langues Vivantes, par exemple, il sera fondamental de développer particulièrement **l'oral en continu et en interaction** lors de la reprise en présentiel.

- Certaines modalités-stratégies pédagogiques, particulièrement développées pendant le confinement (hybridation, classe inversée) seront tout à fait appropriées et opportunes lors de la reprise. Par ailleurs, les gestes professionnels que beaucoup de professeurs ont su exploiter lors de classes virtuelles (revenir sur des notions, proposer des temps de questions/réponses, partager des documents, ...) pourront être réinvestis ;

- Un équilibre est à penser et à trouver entre **présentiel et distanciel**, ces **deux temps** étant **complémentaires** et à mettre en interaction. Les temps en présentiel seront pensés comme des temps qui doivent permettre une réelle plus-value, en résonance avec ceux à distance.

→ Des ressources sont disponibles sur les sites académiques disciplinaires.

• La part des disciplines dans le développement des fondamentaux

« Au collège, l'objectif visé est de maintenir le poids respectif de chaque enseignement, dans le cadre de l'organisation retenue par chaque établissement, liée aux contraintes sanitaires et aux professeurs présents. Si des aménagements sont néanmoins nécessaires, les enseignements de français et de mathématiques doivent être priorités. Au-delà de leurs objectifs propres, toutes les disciplines contribuent également aux compétences en français et en mathématiques. Des fiches d'attendus par année et par discipline précisent une progression possible ». (cf circulaire réouverture des établissements - 4 mai 2020)

Tout en respectant ses spécificités, toute discipline, par sa contribution au socle commun de connaissances, de compétences et de culture pour le collège, peut, à partir de situations pédagogiques particulières, aisément servir les compétences relevant des fondamentaux.

↳ Un accompagnement sera effectué par le biais de formations et de document ressources.

- **L'évaluation :**

Au moment de la reprise, il sera important et nécessaire de prendre le temps de reconstruire le lien pédagogique, de consolider les apprentissages, de remobiliser les compétences, avant d'éventuelles nouvelles évaluations.

Les évaluations formatives pendant le confinement pourront être des leviers permettant de personnaliser l'accompagnement à mettre en place au moment de la reprise. La constitution de groupes de besoins en amont peut être effectuée

- « À partir du 11 mai, les professeurs peuvent de nouveau évaluer, même en cas d'enseignement à distance. Pour les classes à examen (troisième, première et terminale), ces notes ne comptent pas pour le contrôle continu mais elles donnent lieu à une appréciation des professeurs pour éclairer les jurys d'harmonisation sur la motivation et l'assiduité des élèves. » (JM BLANQUER JDD du 10 Mai 2020)

On ne saurait que trop conseiller la prudence, la bienveillance, quant aux évaluations qui pourront être conduites à partir de cette date (et de façon générale) ainsi qu'aux éventuels résultats chiffrés qui y seraient associés.

6. FORMULER ET EXPLICITER LES ACQUIS DES ÉLÈVES (Bulletin du 3^{ème} trimestre et livret scolaire)

- Le bulletin du troisième trimestre :

- Ce bulletin comprendra fort peu d'éléments chiffrés. S'il y en a, ils correspondent principalement à des évaluations durant le temps de présentiel. Une attention bienveillante est à porter pour les élèves qui poursuivent l'enseignement à distance au moment du retour en classe.

Pour mémoire : Les notes attribuées avant la période de confinement lorsque le 3^{ème} trimestre avait déjà débuté, peuvent être prises en compte pour les moyennes des bulletins du 3^{ème} trimestre ;

- Les appréciations : elles pourront porter sur l'assiduité et l'investissement pendant la période de confinement et de distanciel, dans l'objectif de valoriser l'élève (il conviendra de ne pas sanctionner ceux qui ont rencontré des difficultés de connexion, absence de matériel, manque d'aide à la maison).

Au collège, on s'appuiera sur les compétences du socle (domaines 2 et 3 en particulier : organisation du travail personnel, recherches, initiative, responsabilité, entraide, ...)

- Rédaction des appréciations du livret scolaire et obtention des diplômes :

C'est le livret, donc le CC (et les EA pour le baccalauréat) qui permettront aux jurys de délivrer les diplômes « **la qualité et la complétude des informations renseignées dans le livret scolaire sont par conséquent essentielles au bon déroulement des opérations de cette session d'examen** ». (cf [texte](#) p1)

Les appréciations devront donc être détaillées et précises, explicites (*), elles feront référence à des compétences / capacités / notions. Elles pourront donc porter sur :

- L'investissement et l'assiduité tout au long de l'année ;
- L'engagement pour surmonter d'éventuelles difficultés ;
- Les progrès constatés et le niveau atteint.

Encore davantage qu'en temps ordinaire, elles devront être particulièrement **bienveillantes**, au regard de la période exceptionnelle que vivent les élèves et compte tenu de l'enjeu (l'obtention du diplôme).

(*) (proscrire les « moyens », « aurait pu mieux faire » « très bien » ...)

→ **Points d'attention :** Projets technologiques des terminales de la voie technologique :

Dans le contexte particulier de l'évaluation par livret scolaire, les projets technologiques ainsi que d'éventuelles soutenances orales ne pourront pas donner lieu à évaluation chiffrée et coefficientée pour le baccalauréat. Or nous savons pertinemment que cette épreuve pratique est source de réussite pour les élèves des différentes séries de la voie technologique. Seules des **appréciations fines, détaillées et circonstanciées**, pourront compenser ce préjudice et valoriser les élèves qui se sont investis dans le projet technologique.

- **Références :**

[Point DGESCO / Livret BAC](#) / [point DGESCO / DNB](#)